VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Grande Vente

—DE—

Propriétés commerciales et de résidences

SITUÉS AU

No 121 RUE CARONDELET,
ENTRE CANAL ET COMMUNE.

No 729 RUE POYDRAS,
ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

No 317 RUE MAGASINS,
ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ

Nos 500, 502 504 RUE BOURBON,
ENCOGNEURE DE LA RUE ST-LOUIS.

No 239 RUE DECATOR,
ENTRE SIMONVILLE ET DOUAME.

No 1821 RUE CALLIOPE.
ENTRE BARONNE ET DRYADES.

SUCCESSION DE CLOTILDE ROLLING.

No 68,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI 7 JANVIER 1903 A MIDI.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur,

A leur Bureau et Bourse, No 609 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne.

EN VERTU de et conformément à un arrêt du dit Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 25 novembre 1902, pour le compte de la succession ci-dessous, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

I.

No 1821 RUE CALLIOPE.

Un dans tiers [1/3] d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 239 rue Calliope, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro 256, borné par rues Calliope, Dryades, Baronne et Dryades, ledit lot est désigné par le numéro 5 de l'îlet No 33 sur un plan privé dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 6 janvier 1844, déposé en l'étude de Ch. de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes (31 pieds, 11 pouces 5 lignes) de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes (189 pieds, 8 pouces et trois lignes), sur le côté le plus près de la rue Baronne, et cent quatre vingt treize pieds, trois pouces et six lignes (193 pieds, 3 pouces et 6 lignes) sur le côté vers la rue Dryades et trente deux pieds, deux pouces et une ligne (32 pieds, 2 pouces et 1 ligne) de largeur sur la ligne du fond.

N. B.—L'autre tiers (1/3) d'intérêt indivis dans et à la propriété ci dessus, sera mis en vente au même moment pour que la propriété soit vendue en sa totalité.

Etant la même propriété achetée par Jules Andrieu dit le vieux M. E. Roll, par acte passé devant Charles T. Soniat, notaire, le 28 juillet 1866, enregistré dans le bureau des transferts, dans les livres 149, folio 625.

Vendu sujet à un bail échéant le 30 septembre 1904, à raison de $32 50 par mois.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques à deux étages avec galerie sur le devant, à chaque étage avec quelques dix ou douze chambres, allée pour voitures, citerne, etc.

II.

No 729 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 729 rue Poydras (vieux numéro 167), situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 231, borné par les rues Poydras, Perdido, St Charles et Carondelet, désigné par le numéro trente [30] sur un plan dressé par Eggleston et A. Hedin, ingénieurs civils, et déposé en l'étude de Théo. Cowgill notaire, comme plan No 132 sur son livre de plan, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six pieds [26] de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds onze pouces et deux sixièmes de ligne (102 pieds 8-2d) sur la ligne le divisant du lot numéro non dénommé sur ledit plan et cent deux pieds quatre pouces (102 pieds 4 pouces) sur l'autre ligne de côté, donnant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling de la succession de Mme Clémentine Pelletier, par acte de John E. Lépine, notaire, le 15 juillet 1893, enregistré dans le livre des transferts 145, folio 565, les améliorations consistant en un beau magasin en briques à quatre étages occupé par "Zengel & Holderith Furniture Company". Vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1903 à raison de $60 par mois.

III.

No 317 RUE MAGASINS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 317 rue Magasins, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 156, borné par les rues Magasins, Gravier et Natchez, lequel lot est désigné par le numéro cinq sur le livre d'arpentement et par la lettre E sur un devis fait par E. Pilié, voyer, daté le 12 mars 1892, annexé à un acte de vente par H. C. A. Michel de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes (31 pieds, 11 pouces 5 lignes) de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes (189 pieds, 8 pouces et trois lignes), sur le côté le plus près de la rue Baronne, et cent quatre vingt treize pieds, trois pouces et six lignes (193 pieds, 3 pouces et 6 lignes) sur le côté vers la rue Dryades et trente deux pieds, deux pouces et une ligne (32 pieds, 2 pouces et 1 ligne) de largeur sur la ligne du fond.

N. B.—L'autre tiers (1/3) d'intérêt indivis dans et à la propriété ci dessus, sera mis en vente au même moment pour que la propriété soit vendue en sa totalité.

Etant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling des héritiers de Gustave Brunet, par acte de N. E. Trist, notaire, le 30 avril 1890, enregistré dans le livre des transferts 138, folio 432. Vendue sujet au bail à Jules Ribet à raison de $40 par mois expirant le 30 septembre 1903.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée comme une épicerie, etc.

VI.

No 239 RUE DECATOR.

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le deuxième District de cette ville dans l'îlet No 30, borné par les rues Decatur (Vieille Levée), Charters, Bienville et Bourse, désigné par le No 4 sur un plan de Louis Bergé, daté le 9 août 1849, annexé à un acte passé devant William Christy, notaire, le 14me jour d'août 1849, ledit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes (21 pieds 4 pouces 4 lignes) de face à la rue Decatur (anciennement Vieille Levée) sur soixante quatorze pieds, cinq pouces et une demie ligne (74 pieds 5 pouces 1/2 ligne) de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par Alfred Jacquet de L. H. Richard par acte passé devant A. Boudousquié, ancien notaire, daté le 24 mars 1860, enregistré dans le livre des transferts —, folio —, et fut hérité par Clotilde Moreau, veuve dudit Alfred Jacquet, de son dit mari, comme il est démontré par jugement, rendu le 18 juillet 1883, et reconnaissant comme légataire universelle dans l'affaire de la succession de Louis Alfred Jacquet, alias André Louis Jacquet, son mari, No 6,455, Cour Civile de District. Loué au taux de $25 par mois.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à trois étages occupé par Philip Behrman.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant et la balance, en un an ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant six pour cent d'intérêt par année à date de l'acte de vente, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et tous les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les améliorations jusqu'au montant de la somme de créditi et de transférer les polices en portant des billets et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix d'adjudication, les assurances polices d'assurance et les taxes de 1903, et les timbres du revenu sur les actes de vente, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Maloney C. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Charles T. Soniat, exécuteur.
Charles F. Claiborne, avocat.
30 nov—30—déc 7 14 21 28 — janv 4 7

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Les améliorations comprennent l'imposante bâtisse en briques à quatre étages, entre les magasins de dry goods de Fellman et de Shwartz, occupée en rez-de-chaussée par MM. B. & L. Glandel, opticiens, etc.; la partie supérieure est divisée en des bureaux et un élévateur vous conduit et vendus sujets aux baux et loyers, à savoir:

Le rez-de-chaussée à B. & L. Glandel, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1906, au taux de $300 par mois payable mensuellement; les bureaux Nos 304 et 305 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1906, au taux de $30 par mois pour les deux, avec privilège de renouvellement pour un an; le bureau No 306 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $10 par mois; le bureau No 401 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $20 par mois; les bureaux Nos 402 et 403 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1906, au taux de $31 par mois pour les deux; les bureaux Nos 406 et 407 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $17 par mois pour les deux; il n'y a pas de bail pour les autres bureaux loués; la valeur en loyers de tous les bureaux est d'environ $350 par mois.

V.

DEUXIEME DISTRICT.

COIN BOURBON ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 36 borné par les rues Bourbon, St Louis, Royale et Toulouse, fermant l'encoignure des rues Bourbon et St Louis, et mesurant en mesure anglaise, soixante cinq pieds deux pouces (65 pieds 2 pouces) de face à la rue Bourbon, sur une profondeur en face de cet la rue St Louis de soixante pieds six pouces (60 pieds 6 pouces), le tout conformément à un plan de Joseph Pilié, daté le 27 février 1854, annexé à un acte pardevant F. de Armas, notaire public, le 16 mars 1882, étant la même propriété achetée par Mme C. Rolling, des héritiers de Gustave Brunet, par acte de N. E. Trist, notaire, le 30 avril 1890, enregistré dans le livre des transferts 138, folio 432. Vendue sujet au bail à Jules Ribet à raison de $40 par mois expirant le 30 septembre 1903.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée comme une épicerie, etc.

VI.

No 239 RUE DECATOR.

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le deuxième District de cette ville dans l'îlet No 30, borné par les rues Decatur (Vieille Levée), Charters, Bienville et Bourse, désigné par le No 4 sur un plan de Louis Bergé, daté le 9 août 1849, annexé à un acte pardevant William Christy, notaire, le 14me jour d'août 1849, ledit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes (21 pieds 4 pouces 4 lignes) de face à la rue Decatur (anciennement Vieille Levée) sur soixante quatorze pieds, cinq pouces et une demie ligne (74 pieds 5 pouces 1/2 ligne) de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par Alfred Jacquet de L. H. Richard par acte passé devant A. Boudousquié, ancien notaire, daté le 24 mars 1860, enregistré dans le livre des transferts —, folio —, et fut hérité par Clotilde Moreau, veuve dudit Alfred Jacquet, de son dit mari, comme il est démontré par jugement, rendu le 18 juillet 1883, et reconnaissant comme légataire universelle dans l'affaire de la succession de Louis Alfred Jacquet, alias André Louis Jacquet, son mari, No 6,455, Cour Civile de District. Loué au taux de $25 par mois.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à trois étages occupé par Philip Behrman.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant et la balance, en un an ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant six pour cent d'intérêt par année à date de l'acte de vente, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et tous les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les améliorations jusqu'au montant de la somme de créditi et de transférer les polices en portant des billets et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix d'adjudication, les assurances polices d'assurance et les taxes de 1903, et les timbres du revenu sur les actes de vente, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Maloney C. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Charles T. Soniat, exécuteur.
Charles F. Claiborne, avocat.
30 nov—30—déc 7 14 21 28 — janv 4 7

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 23 Décembre 1902

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

Trois Morceaux de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 423 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido. (Maison de résidence à deux étages.) Maison de résidence simple sur la rue Freret, entre les rues Gravier et Perdido, borné par la rue Howard. Un lot avec une petite bâtisse rue Gravier, entre les rues Howard et Liberté, borné par l'avenue Tulane, (ancienne Louisiana Sash Factory)

Succession de George E. Gorman.

No 68,827—Cour Civile de District—Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER.—Bureau No 646 rue Commune — MARDI, le 23 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, et daté ledit novembre 1902 et à nous adressé dans l'affaire ci-dessous intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances en cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard (autrefois Girond) et Freret, et désigné par le numéro dix sept sur un plan fait par H. Moulhannon, voyer, daté le 12 décembre 1846, et déposé pour référence en l'étude de William Chaboty, ancien notaire, (comme plan 67 dans le livre de plans No 2. Ledit lot de terre mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de face à la rue Howard, sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Freret, Gravier, Perdide et Howard, et désigné comme lot No seize et mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de façade à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gravier, Liberté (autrefois St Paul), Howard (autrefois Girond) et l'avenue Tulane (autrefois Commune), ayant (mesure anglaise) trente pieds, neuf pouces de face à la rue Gravier sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ledit lot est désigné par le numéro cinq sur un plan fait par le défunt Joseph Pilié, alors voyer de ville, et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville, daté le 21 août 1831.

Conditions—Comptant; un dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lier la vente. Les actes de vente devront être passés pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est également requis d'assumer les taxes dues et devant être dues pour l'année 1902.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
Wynne & Mogan, avocats.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher

ANNONCES JUDICIAIRES.

SUCCESSION DE

Mme MARGARET BOEHM.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 68,909.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 6 déc. 1902, et adressé à Curtis & Gallagher, Encanteurs, nous procéderons à vendre le MARDI, 30 déc., à 11 a. m., à la Bourse des Nouvelles Ventes, coin des rues Julia et Rampart—

LA GOELETTE

J. W. FROST,

où elle se trouve à l'endroit ci-dessus mentionné.

Conditions—Comptant.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
A. J. Rossi, Arthur Landry, Avocats.
17 déc—17 23 29 30

Jas. A. Brennan

LE GRAND ET JOLI COTTAGE SIMPLE
529 RUE QUATRIEME,

Contenant 7 chambres dans le bâtisse principale et 3 chambres dans le fond, grande galerie à deux étages et entrée pour voiture, appartenant d'Auguste et Caroline Suberwald, No 69,112—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique Par JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 634 rue Gravier, MARDI, le 13 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 décembre 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 11, borné par les rues Bensonne, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par le No 5 et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf (29') pieds de face à la rue Quatrième, sur cent vingt six (126') pieds neuf (9") pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et portant le No municipal 529 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié en plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an portant 8 0/0 d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.

Zengel, Thomas & Seiben, Ferd. C. Marks, avocats.
13 déc—13 14 21 28—jan 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

LE JOLI COTTAGE DOUBLE
No 1235-1237 rue Howard, entre les rues Bruns et Clio.

SUCCESSION DE PETER HANNON.

No 68,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 6 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 novembre 1902, et signé le 26 novembre 1902 par l'Hon. Fred D. King juge par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau, 634 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 356, borné par les rues Howard, Freret, Brute et Clio, désigné par le No 2, et mesurant en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Howard, s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, 126 pieds 7 pouces et 2/8 de lignes.

Conditions—Un tiers en plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an ou en deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel. Voyez le plan à la Bourse

6 déc—6 7 14 21 28—jan 4 6

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 23 Décembre 1902
A MIDI

COTTAGE SIMPLE

1218 rue Freret, près de la rue Clio.

Cottage simple, 1211 rue S. Liberté,
Près de la rue Clio.

Résidence double à deux étages,
1205-1207 rue S. Liberté, près de la rue Clio.

LOT A BATIR,
Rue Clio, près de la rue Liberté.

Succession de Mme Mary Dwyer (Vve de J. W. Maher).

No 68,651—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 23 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre reçu, daté et signé le 18 novembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Clio et Erato; ledit lot mesurant 25' 4" 3" de face à la rue Freret, 13' 9" 8" de largeur dans le fond, sur une profondeur de 126' 7" 2", plus ou moins, vers la rue Erato et 127' 6" 2", plus ou moins, sur la ligne de côté vers la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1218 rue Freret, comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 5 chambres et cuisine, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato. Ledit lot mesurant 29' de face à la rue Liberté, sur 112' de profondeur entre lignes parallèles.

Lesdites améliorations sont connues comme 1211 rue Liberté, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et 3 chambres. Dans le fond est une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises avec galerie et 5 chambres. Dans la cour se trouvent citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant 29' de face à la rue Liberté sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec le privilège en usage d'une allée commune dans le fond de trois pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1205-1207 rue Liberté, comprenant une résidence double à deux étages, retirée de la rue, avec vaste galerie sur la façade; chaque côté contenant quelques six chambres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Liberté et Howard, mesurant 28' de face à la rue Clio, sur une profondeur de 58' 4" 3" entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—1/3 en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un an ou en deux, en un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, par toutes les stipulations usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1902, en plus et au-dessus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Wyan G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

M. H. Manion, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier,

ANNONCES JUDICIAIRES.

DESIRABLE RESIDENCE ET PLACEMENT

—DE—

PROPRIETE

Sur notre Grand Boulevard Rue Canal

ET LE JOLI COTTAGE

Sur Deux Beaux Ilots de Terre à Mandeville, Lne.

La Résidence Double

Bien Construite à Deux Etages
Nos 1715-1717 rue Canal.
Entre les rues Derbigny et Claiborne.

Les Deux Jolis Cottages simples

Nos 2331-2335 rue du Canal.
Entre les rues Mire et Tonti.

Le Bon Lot à Bâtir.

Rue Canal, entre les rues Genois et Télémaque

ET LE JOLI COTTAGE SUR

Deux Beaux Ilots de Terre à Mandeville, Lne.

Succession de Thomas N. Boylan.

No 67,803—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 15 janvier 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un jugement rendu le 6 décembre 1902 et signé le 10 décembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la cinquième cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le résidence désirable double à deux étages Nos 1715 et 1717 rue du Canal, entre les rues Derbigny et Claiborne, retirée du trottoir par une belle barrière en fer et ornementé de chaque côté une galerie sur la façade, vestibules, 9 chambres, chambre à bain, salles, doubles rues, hangar, etc. La maison est bien tapissée, installation de gaz partout et est plus loin décrite comme un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal Douane Derbigny et Claiborne, désigné par la lettre K sur un plan fait par John F. Braun, voyer, daté le 9 décembre 1861, et annexé à un acte de vente de Wm R. Lyman à Adolph Kourad, passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 10 décembre 1886, d'après lequel plan ledit morceau ou portion de terre mesure 35 pieds de face à la rue Canal et s'étend une profondeur sur la côté du côté de la rue Derbigny de 130 pieds 6 pouces 6 lignes, et sur la ligne de l'autre côté de 164 pieds 6 pouces 4 lignes sur une ligne droite parallèle à la rue Derbigny, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny, 22 pieds 1 pouce 3 lignes, de là 26 pieds 1 pouce 2 lignes sur une autre ligne droite courant parallèle à la rue Derbigny, à la ligne du fond, dudit morceau ou portion de terre, sur lequel il a un largeur de 12 pieds 10 pouces 5 lignes, lequel morceau ou portion de terre est fait du tout du lot No 25 et 10 pieds de face sur la profondeur entière entre lignes parallèles du lot No 24 et du fond du lot No 19.

2° Les deux beaux cottages résidence simples Nos 2331 et 2335 rue du Canal, entre les rues Mire et Tonti, retirés de la banquette par un joli grillage en fer, et contenant dans chaque maison galerie, vestibule, 6 chambres, chambre à bain, office, chambre à domestiques, citerne, hangar, etc. La propriété est en bon état, bien tapissée et dans un voisinage excellent, et plus loin décrite comme deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Mire et Tonti, lequel dit îlet de terre est désigné par le No 14 sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 juillet 1853, déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, et annexé à un acte de vente pardevant lui le 10 octobre 1853, sur lequel dit plan les dits lots sont désignés comme lots 16 et 17, et d'après lequel dit plan lesdits lots mesurent chacun 27 pieds 1 pouce de face à la rue du Canal sur 114 pieds respectivement de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le beau lot G'construire dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, Cemetery, Douane et Téléma-que, désigné par le No 6 de l'îlet No 479 et mesurant 30 pieds de face à la rue du Canal par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, comme il sera plus complètement démontré par référence à un plan en certificat de voyer, fait par S. G. Del Isle, daté le 15 octobre 1891 et annexé à un acte passé en l'étude de Joe D. Taylor, notaire, le 22 octobre 1891 ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitude et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant.

4° Une certaine portion de terre désignée comme deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 27 et 28 lesquels sont compris entre les rues Wilkinson, Carondelet, Monroe et Jefferson, dans le village de Mandeville, paroisse de St Tammany, dans cet Etat, d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant William H. Seymour, ancien notaire en cette ville, le 21 décembre 1891 et mesurant environ 1000 pieds de face sur rues Wilkinson et Carondelet sur une profondeur et façade d'environ 500 pieds sur chacune des rues Jefferson et Monroe.

Les améliorations comprennent un cottage neuf de 6 deux chambres, galerie sur la façade et dans le fond; bâtisse dans le fond contenant salle à manger et cuisine, petite bâtisse détachée de deux chambres. Maison peuvent contenir 20 têtes de bestiaux, 2 puits artésiens, jardin de fleurs, pelouse, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en billets un 1 et 2 ans, en un, 1, 2 et 3 ans, à l'option de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, avec les clauses de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ou procédure judiciaire pour le paiement des dite billets, la clause de non aliénation, mettant de côté l'assurance et la confession de jugement, la propriété devant être conservé, assuré et la police ou les polices transférées au porteur des billets et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité contenues dans les actes de vente à crédit, l'acquéreur assumant et payant les taxes de 1903 au dessus et en plus du prix d'achat de la dite vente. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Poig, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Denègre, Blair & Denègre, avocats.
14 déc—14 21 28—janv 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Octave Gomez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,411—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Veuve Octave Gomez, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

10 déc—10 14 19

Succession de P. E. Martwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 69,215—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu P. E. Martwig, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

10 déc—10 14 19

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

Bureau du Trésorier,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1902.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 27 décembre 1902, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes annexées en l'année 1899 et des années précédentes, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date de laquelle elles sont devenues délinquantes, à raison de 10 cent par an jusqu'à paiement final avec toutes les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement desdite années, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables devant être offertes en vente, sont comme suit, à savoir:

BOTHOK, Vve. OLIVIA J.—
691 H Pour taxes de ville de l'année 1899
Montant à.....$32 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lots 17 et 18 dans l'îlet no 332 borné par les rues Dorgenois, Deamas, Broad et Canal, lot Nos 17 mesurant 27 pieds 9 pouces de face à la rue Dorgenois sur 98 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 112 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre, dans le cul mesurant 40 pieds 2 pouces 2 lignes, lot No 18 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Dorgenois sur 112 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 110 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre, dans le fond mesurant 41 pieds 2 pouces 5 lignes.

BLAKE, ANDREW—
1121 H Pour taxes de ville de l'année 1899
Montant à.....$22 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme partie du lot no 1 dans l'îlet No 149, borné par les rues Architecte Port, Royale et St-Fermand, mesurant 26 pieds de face à la rue Architecte sur 92 pieds 4 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Architecte et Port.

COLLINS, WM A. Jr—
2693 H Pour taxes de ville de l'année 1899
Montant à.....$74 80

Dix sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 7, 17 à 24 et 11 et 12 dans l'îlet No 152, borné par les rues Short, Fox, Plum et Oak, lot no 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Fern sur 107 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Fern et Oak; lots nos 2 à 7 mesurant ensemble 180 pieds de face à la rue Fern sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; lots nos 17 à 21 mesurant ensemble 150 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds 6 pouces de profondeur; lot no 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Short et Oak; lots nos 23 et 24 mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Oak sur 150 pieds de profondeur; lots nos 11 et 12 mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur.

CAREY, Sec. ROBERT—
277 H Pour taxes de ville de l'année 1899
Montant à.....$22 00

Un lot de terre et améliorations qui s